

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 39	Absent(s) excusé(s) : 14	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 7
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 16 mai 2023

Vote(s) pour : 46
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 22 mai 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-05-22-BD-24 :

Régularisation foncière 2 route de Lessy à Plappeville.

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la demande de régularisation foncière formulée par la Société « BIG PROPERTY » représentée par Monsieur Grégory BIGEL, portant sur la propriété située 2 route de Lessy à Plappeville,
VU le croquis d'arpentage réalisé le 18 janvier 2023 par le Cabinet de géomètres CARTAGE,
VU le courrier en date du 26 janvier 2023 par lequel la Direction de l'Immobilier de l'Etat fixe la valeur vénale de l'emprise objet de la demande de régularisation à 45 € HT / m²,
VU l'accord formulé par Monsieur Grégory BIGEL, par courrier en date du 3 mars 2023, sur le prix et les conditions de cession,
VU la décision n° 97 / 2023 en date du 20 mars 2023 par laquelle Metz Métropole constate la désaffectation de fait à l'usage du public et du service public d'une emprise de 103 m² contiguë aux parcelles cadastrées section 7, n° 42 et n° 43 à PLAPPEVILLE et prononce son déclassement du domaine public métropolitain afin de la faire entrer dans son domaine privé,
CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole de procéder aux régularisations foncières qui s'avèrent nécessaires sur l'ensemble de son territoire,

AUTORISE la cession au bénéfice de la société « BIG PROPERTY », représentée par son Président, Monsieur Grégory BIGEL, de l'emprise de 103 m² extraite d'une parcelle du domaine public et contiguë aux parcelles cadastrées section 7, n° 42 et n° 43 à Plappeville, au prix de de 45 € HT / m² soit 4 635 € HT, TVA à devoir par l'acquéreur en sus le cas échéant,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer le compromis, l'acte de vente ainsi que tout document s'y rapportant, dans les conditions précédemment évoquées, et de laisser à la charge de l'acquéreur l'ensemble des frais y relatifs.

Metz, le 23 mai 2023

Le Secrétaire de séance

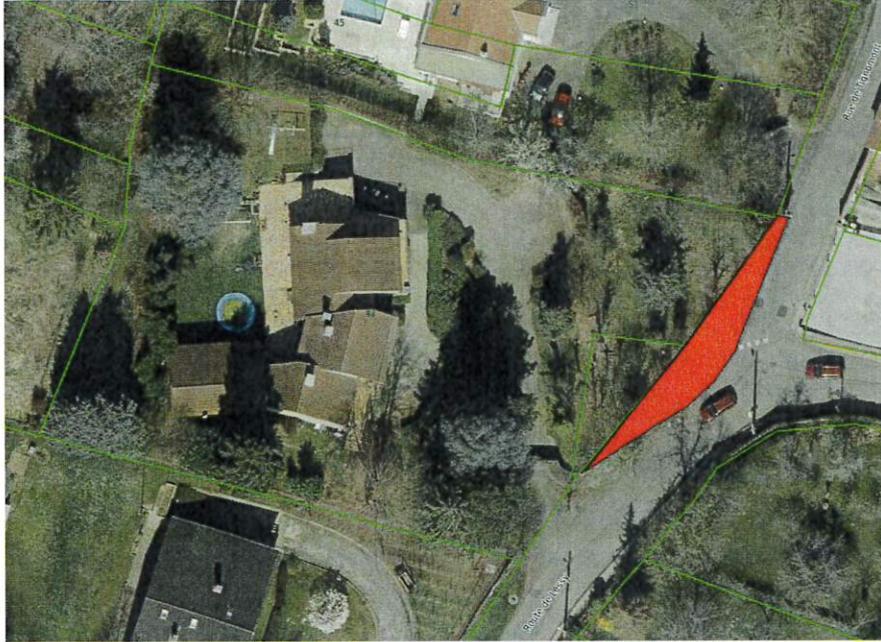
Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

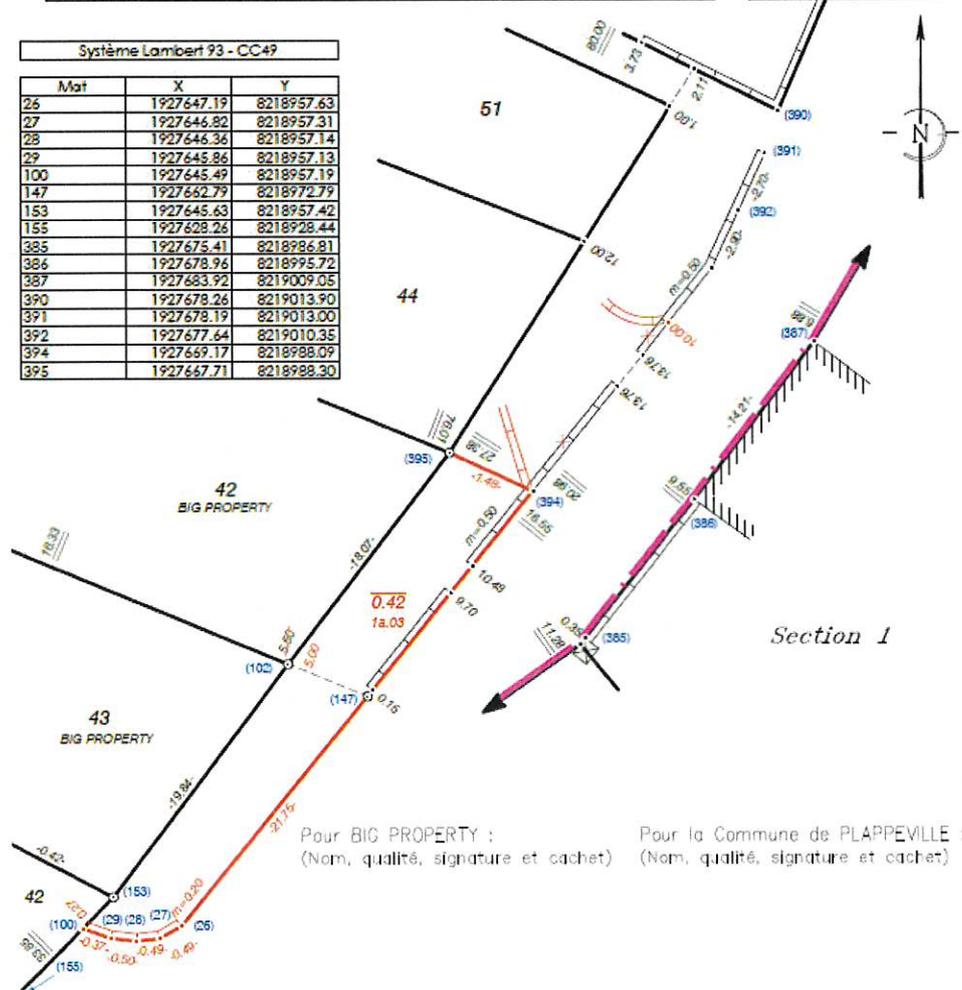
**Cession d'une emprise de 103 m²
2 route de Lessy à PLAPPEVILLE**



Commune	PLAPPEVILLE	
Adresse	Route de Lessy	
Code commune	Préfixe	Section
57545	000	7
Parcelles mères		
Géomètre-expert/Pers. agréée	Identifiant	n° dossier
Christopher MEYER	05807	2413

n° croquis	
Feuille	
Numéro	Total
1	2

Système Lambert 93 - CC49		
Mat	X	Y
26	1927647.19	8218957.63
27	1927646.82	8218957.31
28	1927646.36	8218957.14
29	1927645.86	8218957.13
100	1927645.49	8218957.19
147	1927642.79	8218972.79
153	1927645.63	8218957.42
155	1927628.26	8218928.44
385	1927675.41	8218986.81
386	1927678.96	8218995.72
387	1927683.92	8219009.05
390	1927678.26	8219013.90
391	1927678.19	8219013.00
392	1927677.64	8219010.35
394	1927669.17	8218988.09
395	1927667.71	8218988.30



Pour BIG PROPERTY :
(Nom, qualité, signature et cachet)

Pour la Commune de PLAPPEVILLE :
(Nom, qualité, signature et cachet)

Résumé de l'acte

057-200039865-20230522-2023-05-DB24-DE

Numéro de l'acte : 2023-05-DB24
Date de décision : lundi 22 mai 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Régularisation foncière 2 route de Lessy à Plappeville
Classification : 3.2 - Alienations
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 25/05/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230522-2023-05-DB24-DE
Document principal : 99_DE-24.pdf

Historique :

25/05/23 10:24	En cours de création	
25/05/23 10:26	En préparation	Catherine DELLES
25/05/23 15:26	Reçu	Catherine DELLES
25/05/23 15:27	En cours de transmission	
25/05/23 15:29	Transmis en Préfecture	
25/05/23 15:38	Accusé de réception reçu	